

SEMINAIRE SUR LA MISE EN PLACE DE SYSTEMES D'INFORMATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL (SIMT) ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI

Bamako, du 13 au 17 novembre 2006

Termes de référence

A. Contexte

La problématique de l'emploi est aujourd'hui l'une des plus grandes préoccupations du continent africain. Ainsi, le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenu à Ouagadougou en septembre 2004 a recommandé que l'emploi et la lutte contre la pauvreté soient au centre des priorités des politiques économiques des pays africains. Cependant, les systèmes statistiques nationaux ne sont pas outillés pour rendre compte de la dynamique et des tendances du marché de l'emploi ; les graves insuffisances qui les caractérisent étant :

- **un ensemble de producteurs et d'utilisateurs non coordonné** : malgré la multiplicité et la diversité de données produites sur l'emploi, il n'existe ni synergie entre les structures productrices, ni cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs.
- **une connaissance insuffisante du marché du travail** due à (i) l'absence d'un programme d'opérations de collecte de données régulières sur l'emploi et (ii) à la faiblesse des outils méthodologiques des services producteurs.
- **les activités statistiques des services en charge du travail ou de l'emploi sont limitées** : fondues dans d'autres administrations comme l'inspection du travail, la main d'œuvre ou d'autres activités administratives, ces services ne sont pas toujours animés par des statisticiens de profession ou d'autres spécialistes du domaine et disposent de peu de moyens matériels et financiers.
- **peu de pays disposent d'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle (OEF)** et ces observatoires sont en général confrontés au manque de données de qualité sur l'emploi et aux problèmes de ressources humaines inadéquates, de moyens matériels et financiers limités.

En conséquence, le suivi des axes travail/emploi des DSRP et des OMD demeure encore insuffisant dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Face à la faiblesse du système, des efforts ont été déployés par AFRISTAT pour renforcer ce système, dont les enquêtes 1-2 sur l'emploi et le secteur informel ou le projet ACBF/BIT sur l'amélioration de la qualité des statistiques du marché du travail, et le renforcement de leur gestion.

Les efforts de structuration du système d'information statistique du marché du travail devraient se poursuivre dans un cadre global, cohérent et intégré. Le Plan d'action de Marrakech pour la Statistique (MAPS) a recommandé aux pays, pour le développement des systèmes statistiques, d'élaborer ou d'adopter une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) d'ici fin 2006 afin que sa mise en œuvre démarre dans les années suivantes. L'élaboration des SNDS est reconnue aussi bien par le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) que par le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA) comme moyen d'accélérer le développement des capacités statistiques en Afrique afin de disposer de meilleures statistiques pour la prochaine revue du millénaire de 2010.

AFRISTAT a organisé en août-septembre 2006, avec le financement de la BAD, un séminaire pour les pays membres de la sous-coordination AFRISTAT sur le lancement de l'élaboration des SNDS. Ce séminaire a mis l'accent sur l'intégration des statistiques sectorielles dans le processus d'élaboration des SNDS mais n'a pu traiter à fond des statistiques du travail/emploi.

Compte tenu de l'importance des questions de l'emploi dans les stratégies de réduction de la pauvreté, AFRISTAT se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2006, un séminaire spécifique sur les statistiques sur le marché du travail et leur intégration dans les SNDS. Il constitue donc une suite

logique du séminaire d'août/septembre 2006. Ce séminaire est organisé avec la contribution financière de la BAD et de la Coopération française et le soutien technique du BIT.

B. Objectifs du séminaire

L'objectif général de ce séminaire est de renforcer les connaissances des principaux acteurs des systèmes statistiques du travail/emploi sur la pertinence d'une approche intégrée des statistiques sur le marché du travail et sur le processus d'élaboration des SNDS. Il s'agira d'engager des réflexions pour la définition du contenu des SNDS, en ce qui concerne les statistiques du travail/emploi. Ses résultats devront permettre de :

- bâtir le plaidoyer pour un soutien des décideurs politiques pour l'amélioration et l'affermissement de la composante statistiques du travail/emploi dans le système d'information pour le développement ;
- définir des mécanismes de coordination fonctionnels en matière de statistiques du travail/emploi à travers le processus SNDS ;
- mieux utiliser les statistiques du travail/emploi et obtenir un soutien accru des utilisateurs au renforcement du système d'information sur le marché du travail.

C. Objectifs spécifiques

La vision stratégique définissant ce qu'on attend du système d'information du marché du travail à un horizon de 5 à 10 ans étant établie, le séminaire fera le point des besoins en données, indicateurs, outils statistiques pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques d'emploi et du travail ainsi que les sources et les compétences à développer pour le bon fonctionnement d'un système statistique du travail/emploi (enquêtes ménages, panel, observatoire, bureau de placements, statistiques administratives, sécurité sociale, etc.) ; les répertoires d'entreprises constituent une base importante sur laquelle il faudra insister, pour l'organisation future d'enquêtes sur la main d'œuvre et la productivité du travail, ceci afin de :

- ✓ dresser une architecture claire du Système d'information sur le marché du travail (SIMT) qui met en relation, les politiques, les indicateurs, les analyses et les sources d'information ;
- ✓ rendre régulièrement disponibles, les informations à jour, fiables et de qualité sur l'emploi, le chômage, la dynamique du marché du travail (tableau de bord périodique sur l'emploi) ;
- ✓ mettre à la disposition des utilisateurs des informations sur l'offre et la demande de formation professionnelle, conformes aux besoins du marché de l'emploi ;
- ✓ maîtriser l'environnement économique, en termes d'anticipation des besoins d'information statistique sur l'emploi des opérateurs économiques dans leurs domaines ;
- ✓ faire des projections sur l'évolution du marché de l'emploi en vue d'une adaptation efficace de l'appareil de formation aux besoins des entreprises.

D. Contenu du séminaire et résultats attendus

A l'issue du séminaire, les acteurs du système statistique du travail/emploi auront une compréhension globale des besoins en données statistiques sur le marché du travail ainsi que les différentes sources disponibles et possibles et leur complémentarité. En outre, ils auront perçu l'importance d'une démarche globale pour le développement du système d'information sur le marché du travail (SIMT) à travers le processus d'élaboration de la SNDS.

Les thèmes suivant seront abordés lors du séminaire :

Thème 1 : Les politiques publiques de promotion de l'emploi et les systèmes d'information, d'indicateurs et d'études appropriés pour leur formulation, leur suivi et leur évaluation.

Thème 2 : Etats des lieux des SIMT dans les Etats : structure, organisation, coordination, production et performance.

Thème 3 : Le SIMT. Un accent sera mis sur les outils harmonisables (concepts, définitions, nomenclatures, répertoires des métiers, etc.) et les rôles qui en découlent pour les INS.

Thème 4 : Bilan critique des sources statistiques sur le marché du travail :

- a) les recensements et enquêtes auprès des ménages (enquête 1-2-3) ;
- b) les enquêtes auprès des entreprises ;
- c) les statistiques administratives (bureaux de placement, sécurité sociale, inspection du travail, etc.).

Thème 5 : Le rôle des observatoires dans l'analyse des données, la diffusion des résultats et l'orientation des politiques en matière d'emploi (contraintes, perspectives).

Thème 6 : Agenda pour la mise en place de SIMT performant dans les Etats membres d'AFRISTAT et processus de suivi et d'évaluation des efforts accomplis.

Plus spécifiquement, le séminaire devrait tirer des conclusions, formuler des recommandations et proposer des actions sur les trois ensembles stratégiques suivants :

i) En matière de cadre réglementaire et de gestion, les actions consistent à :

- Réorganiser le système d'information sur le marché du travail (SIMT) : il s'agira de prendre les textes (ou relecture des textes) portant création, institutionnalisation et organisation des OEF et des services des statistiques du travail/emploi des Ministères en charge du travail ;
- Créer un cadre de coordination approprié des statistiques du travail/emploi en : (i) identifiant les parties intéressées par les statistiques du travail/emploi et les différentes sources existantes de ces statistiques ; (ii) en organisant le réseau de l'OEF et le sous-comité « emploi et statistiques du travail » du comité de coordination statistique (CSN) ;
- Renforcer la coordination statistique et la coopération avec les organisations sous-régionales, régionales et autres PTF en : (i) encourageant l'approche sous régionale ou régionale des projets ; (ii) développant les rencontres des responsables des INS, des SST et des OEF et les échanges avec les PTF.

ii) Actions en matière d'infrastructure statistique

- Dresser la liste exhaustive et tenue à jour des établissements ou des entreprises, pour permettre la sélection d'échantillons d'établissements ou d'entreprises ;
- Mettre en place un système coordonné pour la réalisation d'enquêtes ou de recensements des établissements ou des entreprises ;
- Consolider le dispositif permettant de réaliser, à l'échelon national, un ensemble d'enquêtes auprès des ménages ou des personnes ;
- Faciliter les accès, à des fins statistiques, aux sources administratives.
- Etablir des nomenclatures types appropriées et encourager chaque Etat à coordonner l'application de ces nomenclatures par tous les organismes intéressés ;
- Harmoniser au niveau national les concepts, les définitions et les méthodologies de collecte et de calcul des indicateurs du marché du travail.

iii) Actions concernant les opérations et procédures statistiques

- Réaliser les enquêtes et études prévues par les programmes annuels d'activités des INS, et faire participer les OEF et SST aux enquêtes nationales et recensements auprès des ménages ou des entreprises organisés par les INS ;
- Evaluer les sources administratives relatives aux statistiques sur le marché du travail et la formation professionnelle et proposer des améliorations des fichiers administratifs disponibles ;
- Former et sensibiliser les producteurs des sources administratives à la saisie des données conformément aux normes statistiques de qualité ;
- Offrir aux responsables des OEF et des SST une formation avancée pour l'analyse statistique des résultats d'enquête ;

- Elaborer et mettre en place une politique de diffusion et de dissémination des résultats des enquêtes, études et autres travaux.

E. Participation

Le séminaire est destiné aux Etats régionaux de la Banque africaine de développement participant au Programme de comparaison internationale – Afrique, sous coordination AFRISTAT. Chaque Etat sera représenté par deux participants :

- un (1) cadre du service national chargé de la centralisation des données des statistiques du travail/emploi ou de l'Observatoire de l'emploi, lorsqu'il existe ;
- un (1) cadre de l'Institut national de statistique.

Seront également invités, un représentant de chacune des organisations suivantes : CEMAC, CEDEAO et UEMOA.

L'encadrement du séminaire sera assuré par les experts d'AFRISTAT et de la BAD. Les représentants des Etats seront appelés à présenter des communications.

Enfin, les partenaires techniques et financiers (PTF) seront sollicités pour fournir des personnes ressources afin de compléter et appuyer l'équipe des experts d'AFRISTAT et de la BAD. Les PTF identifiés sont les suivants : BIT, ACBF, CEA, DIAL, PARIS21 et Coopération française.

F. Financement

Le financement du séminaire sera assuré par le Fonds AFRISTAT et la BAD dans le cadre du PCI-Afrique (lancement de l'élaboration des SNDS).

D'autres financements seront sollicités auprès des partenaires.

G. Date et lieu

Du 13 au 17 novembre 2006 à Bamako.